

Futur Média

En application du protocole signé par la Présidence de Paris 3, bien des membres du personnel de l'université (catégories B et C), actuellement en CDD et parvenant à deux ans d'ancienneté, ne seront pas renouvelés dans leurs contrats à la rentrée prochaine. Cette situation, douloureuse d'un point de vue humain, va aussi mettre l'université, obligée de former en urgence de nouvelles recrues temporaires, dans une situation problématique à la rentrée.

Les unités de recherches, comme bien d'autres composantes, seront directement touchées par cette désorganisation qui, par ailleurs, ne se justifie pas d'un point de vue financier : les collègues remerciés devront être indemnisés (chômage) quand ils auraient pu être payés à accomplir le travail pour lequel ils ont été formés.

A Paris 3, l'usage était jusqu'à présent de renouveler les collègues dans leur fonction. Nous demandons à ce que le protocole prévu pour la rentrée soit corrigé en ce sens.

Jean-Pierre JARDIN

Sophie PÉROUST

Hervé LE CORRE

Marie-Louise GEOFFRAY

Olinda KLEIJAN

DASILIA Banduka

M. Dufour

Benoît Naim-Abeddane

Henri SCEPI (CA19 EA 3423)

Nils-Göran GALLAND (UTR 7172)

Lise Cottégnis

François LAUCATI (CERC)

Alexandre FRANCOIS (UTR 7107)

V. J. J. (D. L. C.)

Christiane Veynard-Cohne (EA 173-CERAN)

[Handwritten signature]

G. S. G. SOULIER (IRCAU)

Corinne Lucas-Frost

Anissa FORTET (LACITO UTR 107)

Lameen SOUAF (LACITO UTR 107)

Jürgen RITTE

Christine MARI GAND (EA 225)

R. Garbaye

[Handwritten signature]